

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE									
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES VISIBLES DE NUIT PAR TEMPS DE PLUIE (type II)									
etablie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824									
ADMISSION N° DAS-3RH1711b					MISE A JOUR du 13/01/2025				
SOCIETE TITULAIRE GEVEKO MARKING S.A.S					SYSTEME VIGIFLEX				
Zac du Bon Puits BP 123 49481 Saint SYLVAN D'ANJOU FRANCE					Nature du système EF + Ps				
DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT									
Dispositif d'Alerte Sonore, rétroréfléchissant de couleur blanche, sur revêtements hydrocarbonés appliqué en 2 passes: Passe n°1 : DAS-3RH1711b-1: Barrette en enduit à froid saupoudrée avec des microbilles. Passe n°2 : DAS-3RH1711b-2: Peinture solvantée saupoudrée avec des microbilles.									
Conditions limites d'application * : T° mini : 5 °C T° maxi : 45 °C Hygrométrie maxi : 80 %									
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)									
MATERIELS DE MISE EN OEUVRE									
Passe n°1 : Machine automotrice pour enduit à froid extrudé équipée pour appliquer des barrettes + 1 pistolet de saupoudrage Passe n°2 : Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.									
DIMENSIONNEMENT DES PROFILS									
Hauteur : 15 mm Largeur : 150 mm Longueur : 245 mm Diamètre : / Espacement : 215 mm									
DOSAGES PRODUITS									
Passe n°1 (DAS-3RH1711b-1)		Barrette		98 %		Dosage humide		325 g	
		Durcisseur		2 %					
		Barrette saupoudrée (- Starlitebead 200B GV AC90 - POTTERS)		100 %		Dosage utile		350 g	
Passe n°2 (DAS-3RH1711b-2)		Produit de base		100 %		Dosage humide		605 g/m²	
		Billes Saupoudrées (- 425 125 AC13 - POTTERS)		100 %		Dosage utile		410 g/m²	
N.B : Le dosage sur feuille documenté ici correspond au dosage mesuré sur plastique lors des essais de certification. Ce dosage est sous-estimé par rapport au dosage réel sur une chaussée non marquée (enrobé de PMT 1 mm).									
N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile									
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :									
Passe n°1		T° air : 17 °C		T° sol : 22 °C		Hygrométrie : 86 %		Vent : 6 km/h	
Passe n°2		T° air : 21 °C		T° sol : 30 °C		Hygrométrie : 77 %		Vent : 11 km/h	
TEMPERATURES DE SECHAGE : 16 min									
TEMPERATURES DE SECHAGE : 21 min									
CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION									
Passe n° 1 (DAS-3RH1711b-1)		Produit		Masse Volumique		Teneur en cendres		Extrait sec	
Passe n° 2 (DAS-3RH1711b-2)		Produit de base N°1		2.10 g/ml		76.6 %		89.4 %	
		Produit de base N°2		1.66 g/ml		42.5 %		79.0 %	
Bille Anneau									
RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL									
CARACTERISTIQUES DU SITE :									
N2		OISE		Chaussée PROVINCE>PARIS		PR 15.36		à 16.28	
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX									
Application en : 2016 - R021									
PMT : 0.99 mm									
Année 2016									
Trafic (véh/j) 8695									
% PL 17									
CARACTERISATION DU PRODUIT :									
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)									
Classe de roulage		Visibilité de nuit		Adhérence		Visibilité de jour		Hauteur	
Nb de passages de roues		RI (sec)		SRT		Chromaticité		H	
Exigences :		(mcd.m-2.lx-1)		0.45		(x) (y)		(mm)	
		150				(mcd.m-2.lx-1)		10 ≤ H ≤ 16	
Etat neuf		429		Nm		0.3283 0.3447		Nm	
(P1) 50000		213		Nm		0.3217 0.3386		Nm	
(P2) 100000		317		Nm		0.3246 0.3414		Nm	
(P3) 200000		171		Nm		0.3255 0.3424		Nm	
(P4) 500000		198		Nm		0.3194 0.3364		Nm	
(P5) 1000000		171		Nm		0.3236 0.3405		Nm	
(P4) 500000		R3				/			
Nm: Non mesurable									
ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)									
Organisme Technique représenté par : CEREMA									
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /									
MARQUAGE DES PRODUITS									
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :					VISAS				
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine					Fiche établie par le CEREMA - Dter NP				
* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :					D. DUPONT				
					Le 13/01/2025				
LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.									
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE									
ASSociation pour la Certification et la QUALification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005									
Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE									
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr									
APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140									